III. Les activités primaires

Ce questionnaire est en lien avec l'atelier Vulnérabilité climatique du 28 mai 2021.
Il est disponible jusqu'au 9 juin 18h.

Comment accompagner l'adaptation des activités primaires ?
Les nouvelles conditions climatiques induiront une adaptation nécessaire des modes de production agricoles
particulièrement les productions dépendantes à l'eau puisque la saisonnalité des pluies sera modifiée sans pour
autant observer une baisse notable du volume annuelle de pluviométrie.

Ce questionnaire se compose de 3 parties (8 questions) :
- Comment faciliter la résilience des exploitations agricoles ?
- Comment faciliter la résilience des activités maritimes ?
- Comment faciliter la relocalisation des activités maritimes ?

1. Qui êtes-vous ? (Précisez Nom, Prénom et Organisme - Communes, EPCI...)

_____

Les activités primaires : Comment faciliter la résilience des exploitations agricoles ?

Prescriptions / Recommandations :

2. Permettre la relocalisation des exploitations agricoles installées dans les zones irrémédiablement submergées par l'identification de zones de repli dédiées exclusivement à l'installation de cette activité.

   Plusieurs réponses possibles.

   - [ ] Oui
   - [ ] Non
   - [ ] Peut-être - à redéfinir

3. Permettre les constructions et aménagements des exploitations agricoles dans les zones irrémédiablement submergées sous réserve de proposer des aménagements et installations pouvant être déconstruits sans incidences pour l'environnement (pollutions...).

Plusieurs réponses possibles.

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Peut-être - à redéfinir

4. Permettre l'adaptation des bâtiments et installations agricoles ou la construction de nouveaux bâtiments aptes à contenir les effets du dérèglement climatique sur les productions agricoles fourragères, légumières et céréalières ainsi que sur le bétail.

Plusieurs réponses possibles.

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Peut-être - à redéfinir

Actions :

5. Accompagner les expérimentations en matière de réduction des effets du dérèglement climatique sur l'activité agricole.

Une seule réponse possible.

- ( ) Oui
- ( ) Non
- ( ) Peut-être - à redéfinir

Les activités primaires : Comment faciliter la résilience des activités maritimes ?

Prescriptions / Recommandations :

6. Ne pas construire ou aménager les zones conchylicoles et les ports de pêche dans les zones irrémédiablement submergées sauf s'ils sont conditionnés à la création d'ouvrages de lutte contre les risques d'inondation par submersion.

   Plusieurs réponses possibles.

   - [ ] Oui
   - [ ] Non
   - [ ] Peut-être - à redéfinir

7. Permettre l'adaptation des zones conchylicoles et des ports de pêche détériorés par la hausse du niveau marin sous réserve de proposer des aménagements et installations pouvant être déconstruits sans incidences pour l'environnement (pollutions.

   Plusieurs réponses possibles.

   - [ ] Oui
   - [ ] Non
   - [ ] Peut-être - à redéfinir

Les activités primaires : Comment faciliter la relocalisation des activités maritimes ?

Prescriptions / Recommandations :

8. Permettre l'adaptation des ouvrages existants de lutte contre les risques de submersion sous réserve de perdurer sur une période supérieure à 100 ans.

   Plusieurs réponses possibles.

   - [ ] Oui
   - [ ] Non
   - [ ] Peut-être - à redéfinir

9. Identifier les zones de repli des zones conchylicoles et ports de pêche et les rendre inconstructibles à l'exception d'une relocalisation future de ces activités maritimes.

Plusieurs réponses possibles.

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Peut-être - à redéfinir

Propositions complémentaires

10. Avez-vous des propositions complémentaires ?

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms